

SECRETARIAT GÉNÉRAL A
L'ADMINISTRATION JUDICIAIRE

DIRECTION DES SERVICES
JUDICIAIRES

SERVICE DE L'ORGANISATION
JUDICIAIRE ET DU PERSONNEL

DECRET N° 79/456 du 9/08/79

portant nomination des Magistrats.

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ GÉNÉRAL DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE
L'ÉTAT, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

V I S A S :

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;

Vu la loi 42/61 du 20 Juin 1961 portant statut de la magistrature;

Vu le décret 183/61 du 3 Août 1961 portant application de la loi
42/61 du 20 Juin 1961 susvisée;

Vu le décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime de rémunérations
des fonctionnaires;

Vu l'ordonnance 63/10 du 6 Novembre 1963 fixant l'organisation judi-
ciaire et la compétence des juridictions;

Vu le décret 67/50 du 24 Février 1967 réglementant la prise d'effet
du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations,
intégrations, reconstitution de carrière et reclassement;

Vu le décret 75/390 du 26 Août 1975 abrogeant et remplaçant les dis-
positions de l'article 21 du décret 183/61 du 3 Août 1961 portant applica-
tion de la loi 42/61 du 20 Juin 1961 relatif au statut de la magistrature;

Vu le décret 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier
Ministre; Chef du Gouvernement;

Vu le décret 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres;

Le Conseil Supérieur de la Magistrature entendu;

DECRETE :

ARTICLE 1ER : Les Magistrats dont les noms suivent reçoivent les nomina-
tions suivantes :

MM - ADOUKI Lambert, est nommé Président de la Cour d'Appel cumulative
ment avec ses fonctions actuelles.

- TGHIBINDA Jean-François, précédemment Président du Tribunal de
Grande Instance de Pointe-Noire est nommé Conseiller à la Cour
d'Appel de Brazzaville.

.../...

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Brazzaville, le 9 AOÛT 1979

Par le Président du Comité Central
du Parti, Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
des Ministres,

Le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement.

COLONEL DENIS SASSOU-NGUESSO.-

COLONEL LOUIS SYLVAIN GOMA.-

Le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice et du Travail

P. Le Ministre des Finances
en mission,

Le Ministre du Plan,

V. TAMBA TAMBA.-

Pierre MOUSSA.-

AMPLIATIONS :

PM/CAB	1
MJT/CAB	1
SGAJ/DSJ	1
Cour Suprême	1
Parquet Général	1
D.B.	1
D.C.F.	1
B/Courrier	1
JORPC	1
Intéressés	1